

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2011**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Cyrille JOBARD, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY , Sylvie ZIMMER.

Absents excusés : Marie-Thérèse BERTHIER (pouvoir Jeannine GEOFFROY) Sylvie RUBEY (pouvoir Jean-Paul DICONNE)

Absent non excusé : Franck CHAMPAGNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil entend M. Christian CORDEY présenter le compte administratif 2010 de la commune avec un résultat de fonctionnement de 141 921,39 euros dont 115 916,67 euros sont destinés à combler le déficit d'investissement et 26 004,72 euros seront reportés en excédent dans le budget 2011.

Le Conseil approuve ce bilan 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil entend M. Christian CORDEY présenter le compte administratif 2010 du service assainissement avec un résultat de fonctionnement de 20 055,58 euros dont 13 814,68 euros sont destinés à combler le déficit d'investissement et 6 240,90 euros seront reportés en excédent dans le budget 2011.

Le Conseil approuve de bilan 2010.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR

Après avoir entendu M. le Maire sur le compte de gestion du receveur établi pour la commune et le service assainissement pour l'année 2010, le Conseil approuve ces chiffres.

SUBVENTIONS 2011

- Le Conseil vote les subventions 2011 comme suit :

A.D.I.L 102 €, Association de Parents d'Elèves du Collège de Verdun sur le Doubs 150 €, Fanfare de Gergy 200 €, FNACA 150 euros, GEHV 100 €, Société de Chasse d'Allerey sur Saône 50 €, Anciens combattants 50 €, CIFA Autun 30 €, CIFA Mercurey 60 €, Fanfare de Verdun sur le Doubs 100 €, CFA La Noue 30 €, pour un total de 1 172 €.

DON

Le Maire expose au Conseil que le Président du Comité des Fêtes, M. Jérôme ZIMMER lui a fait part de la dissolution de cette association et du souhait du bureau pour le versement des fonds restants disponibles à la commune.

Le Conseil accepte ce don d'un montant de 2 218,65 euros.

ALLERIEN

Le Conseil entend M. Cordey donner les informations sur le numéro 21 de l'Allérien qui sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants les vendredi 29 et samedi 30 avril prochains.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, le 4 mars 2011, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

